

A. Plante, L. J. E. Boucher, R. N. Forté, L. A. Massé, J. E. Aubin, Julien T. Lambert, S. Allain, J. A. Leblanc, J. L. Germain, J. A. Prevost, P. P. Renaud, A. de Grandpré, J. Firouard, Z. Laroche, M. J. E. Legris, E. Bellemare, A. A. Lefaiivre. M. E. Guertin, G. A. de Laval Tierney, J. C. S. Gauthier, M. E. de Laval Tierney.

MM. O. Rousseau et Rush Cleveland furent admis à la pratique de la médecine après avoir subi un brillant examen.

Sept sages-femmes reçurent aussi leur licence après avoir subi un examen satisfaisant.

Société Médicale.

Séance du 21 Mai 1879.

Présidence de E. P. Lachapelle, Ecr, M. D.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Dr A. T. Brosseau donne lecture d'un travail très-complet et très-élaboré sur la *non consolidation des fractures* considérée dans son anatomie pathologique, ses causes et son traitement.

M. le D. A. L. Smith ayant fait quelques remarques sur la question propose que des remerciements soient votés à M. le Dr Brosseau pour l'intéressante étude qu'il vient de communiquer à la Société. Adopté unanimement.

M. le Président constate avec regrets l'apathie d'un certain nombre de membres pour la Société Médicale, et le peu d'empressement qu'ils mettent à assister aux séances. Il propose que, pour plus d'uniformité et de régularité les séances se tiennent à jour et heure fixes, et que cette règle ne souffre d'exception sous aucun prétexte. Adopté.

M. le Dr Dagenais donne avis qu'à la prochaine séance il proposera M. le Dr R. Leprohon comme membre actif de la Société Médicale de Montréal.

Le Dr A. L. Smith donne aussi avis qu'à la prochaine séance, il demandera aux membres de la Société Médicale de vouloir bien lui communiquer les résultats de leur expérience en ce qui regarde l'opération de la Tracheotomie, le procédé opératoire qu'ils adoptent de préférence, et les cas où l'intervention chirurgicale leur a le mieux réussi.

M. le Dr C. M. Filiatrault s'étant engagé à faire les frais de la prochaine séance, il est résolu que cette lecture de M. le Dr Filiatrault y soit le premier ordre du jour.

Et la séance est levée.

H. C. DESROSNIERS, M. D. L.

Secrétaire *pro tempore*.